



A Cholet, le 12/12/2019

Objet : attestation

Par le présent courrier, Couleurs Gaïa atteste que conformément à la réglementation européenne et à l'éthique de la marque, aucun produit Couleurs Gaïa ne fait l'objet d'expérimentation animale.

Nous certifions également que tous les produits Couleurs Gaïa sont exempts de matières premières d'origine animale.

Hélène Landreau

Responsable Produits